

Le mot du Maire

En ce début d'année 2018, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite bonheur, santé et prospérité pour vous et les vôtres. Je vous donne **rendez-vous le samedi 13 janvier 2018, à 16h00, à la mairie pour partager la traditionnelle galette** et vous présenter mes vœux de vive-voix.

L'année 2017 a vu de nombreuses élections se dérouler : Présidentielle, Législatives et pour terminer Sénatoriales. Le nouveau paysage dessiné reflète le désir de changement souhaité par nos concitoyens. Les mois et années à venir nous apporteront des réponses.

Pour notre commune le travail engagé s'est poursuivi. Le « gros morceau » en a été la réfection de la Mairie pour rendre le cadre de travail et l'accueil plus agréables. Ce changement a été bien reçu. La carte communale a vu son approbation par la préfecture le 23 octobre. Le PLUi, qui devra voir le jour en 2018, pourra reprendre le travail qui a été réalisé ces 2 dernières années et faire évoluer les projets amorcés en réflexion. Les autres réalisations marquantes de 2017 ou les projets de 2018 seront repris en détail dans le journal.

Un certain nombre d'animations se sont déroulées sur notre commune. Je pense qu'il est utile, pour faire mieux connaître Couzou, de profiter des opportunités qui nous sont offertes grâce aux nombreux organismes de qualité sur notre territoire.

L'appartement s'étant libéré, les conseillers ont approuvé une rénovation indispensable de cet espace de vie. Nous espérons ainsi qu'une famille viendra s'y installer et grossir nos rangs. Notre préoccupation permanente sera encore le nombre d'habitants à Couzou. Notre village aura du mal à survivre si nous ne parvenons pas à nous développer. Il est indispensable que les propriétaires de terrains, ou de biens, libres se sentent aussi impliqués dans notre développement. Ils sont notre planche de salut et je compte sur eux.

Nous poursuivrons le travail engagé. Il n'est pas toujours visible, mais nécessite une attention de tous les jours, au travers aussi de réunions qui semblent inutiles mais qui permettent le contact avec tel ou tel élu ou représentant de l'état. Cela permet ensuite être reconnu lors de sollicitations, tant financières que de conseils.

Cette année marquera aussi le centenaire de la fin de « la Grande Guerre ». Des commémorations marquantes auront lieu dans de nombreuses communes.

Je renouvelle à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux pour que 2018 vous soit une année douce et agréable.

Daniel BOUDOT

Sommaire

Pages 2 et 3

- Réalisations 2017

Pages 4

- Autres décisions
- Projets 2018

Page 5

- Informations générales

Page 6

- Comité des fêtes



BONNE ANNÉE
HAPPY NEW YEAR · GUTES NEUES JAHR
FELIZ AÑO · FELICE ANNO NUOVO

Réalisations en 2017 :

Les arbres situés le long du couderc ont été élagués ou retaillés. Certains sont en mauvais état et il va falloir penser à les remplacer. Des branches basses, sous le marronnier près du cimetière, ont été coupées et aèrent l'ensemble.

Lac de la Pannonie. Les agents de la communauté de communes ont refait l'étanchéité complète. Maintenant l'eau est permanente et peut servir en tant que réserve pour le service incendie.



Rénovation de la mairie. Poursuite du programme par le bureau d'accueil. Ce dernier a été refait complètement à commencer par le revêtement mural et l'éclairage plus fonctionnel. Le bureau a été remplacé et le nouveau guichet facilite le travail et l'accueil. Deux nouvelles armoires serviront à poursuivre le classement des documents dans ce nouvel environnement plus clair et agréable à vivre. Un « coin café » complète cet ensemble.

Foyer. Compte tenu des problèmes récurrents en puissance électrique, l'alimentation depuis le compteur de l'église a été modifiée. Maintenant, le branchement en triphasé fournit une puissance largement suffisante.

Le contrôle électrique effectué par l'APAVE sur les équipements électriques (foyer et Mairie) relève, mis à part des points mineurs, une bonne conformité des installations.

Mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite. Le lavabo des sanitaires extérieurs a été tourné et ainsi peut être accessible de face. Au foyer, la colonne du lavabo a été retirée, permettant de dégager le dessous. Reste des poignées de maintien et tirage des portes à poser.

Columbarium. Après maints problèmes lors de la livraison (manque de pièces et un élément cassé), il a finalement été installé. Il comporte 6 cases.

Carte communale. La révision actée en décembre 2014 a vu son approbation définitive en septembre 2017. La définition des espaces constructibles a peu évolué. Par contre, cette révision a permis de réaliser les études environnementales indispensables et la réflexion sur une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) permettant de mieux entrer dans une phase active du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) qui sera obligatoire très rapidement. Le document définitif est à disposition, à la mairie, pour consultation par chaque citoyen.

Ecole publique de Gramat. Cette année a vu naître des crispations avec la commune sur la gestion des écoles publiques. Les frais scolaires, en augmentation constante, sans concertation sur le contenu, posent des problèmes à nos communes en termes de financement. Les Maires concernés ont écrit une lettre à la Préfète pour lui demander d'arbitrer sur les points de désaccord. Une réunion, en septembre, a permis d'élaborer une convention et de cadrer, pour l'année à venir, 4 réunions afin d'obtenir les informations, tant sur l'effectif réel que les frais à inclure dans le cadre

du fonctionnement des écoles (maternelle et primaire). Pour l'année scolaire 2016/2017, nous avons 5 enfants en maternelle (avec un coût par enfant de 1818,62 €, soit 13% d'augmentation par rapport à 2015/2016) et 2 enfants en primaire (avec un coût par enfant de 667,60 €, soit 26% d'augmentation), ce qui représente une somme totale à verser de 10424€.

SYDED. Régulièrement les communes sont saisies pour l'attention apportée à la qualité du tri des déchets ménagers et les matières recyclables. Notre département est en pointe au niveau des matières recyclables. Tous les plastiques sont récupérables et différenciés lors des opérations automatiques de tri. Pour notre secteur le centre de traitement de Saint Jean Lagineste est collecteur.

Ordures ménagères. Le SYMICTOM du Pays de Gourdon, dont nous dépendons, met des conteneurs à disposition : les verts pour le recyclage et les marrons pour les déchets ultimes : le polystyrène et les jouets vont dans ces derniers. Les déchets compostables ne sont pas admis et auront une autre vie dans votre jardin. Si vous le souhaitez, pour 20€, un composteur et 2 seaux vous seront fournis par le SYMICTOM. Les tissus et vieilles chaussures sont collectés dans des bacs spéciaux dans divers points de la commune de Gramat et à la déchetterie de Rignac. Pensez aussi aux ouvriers de collecte qui doivent parfois manipuler plusieurs bacs de la même catégorie au lieu d'un seul si chacun ne pense pas à compléter le premier avant de remplir le suivant. Merci pour eux ! Les sacs transparents étant fournis gratuitement (à la Mairie) pour le recyclage, pas de vrac dans les bacs. Les journaux ou revues ne seront pas ficelés en paquet car le tri les rejette (les gros blocs ne passent pas).

Manifestations dans la commune. Cette année, dans la commune, nous avons bénéficié de nombreuses animations :

- Le 13 mai, la visite de Couzou organisée par le Parc, le CAUE et le Pays d'art et d'histoire nous a permis de découvrir des aspects peu connus du village. Près de 70 personnes ont suivi la déambulation dans notre commune ce jour-là.

- Le 29 juillet, pour la nuit des étoiles, le club d'astronomie ACL de Gramat nous a organisé une soirée agrémentée d'explications et d'observations du ciel. Les enfants, par le biais de jeux ou dessins ont aussi pu participer de façon ludique. Plus de 90 personnes sont venues participer à cette nuit et sont reparties avec des étoiles plein les yeux.

- Le 23 septembre, Périgord Auto Passion Rétro avait demandé la permission de faire une halte sur le couderc de notre commune. Une quarantaine de véhicules du début de 1900 à 1940 se sont montrées avec leurs plus beaux atours. Beaucoup de spectateurs ont été ravis et, parmi eux, nombreux étaient de notre commune. Les toasts de magret fumé et le ratafia ont clos cet évènement.

- Les 16 et 17 septembre, pour les journées du patrimoine, l'église était ouverte à la visite. Malheureusement, la météo était exécrable, et peu de personnes sont venues.



Autres décisions prises en 2017 :

Restauration maison Bouscarel. Afin d'avoir une vision réelle de la situation, le Conseil Municipal a acté de faire réaliser une pré-étude sur les travaux à envisager et les sommes que nous devrions engager pour obtenir un logement viable. L'ensemble dépasserait largement les 150000€ HT sur deux niveaux pour une surface de 65m². C'est logiquement que le Conseil n'a pas souhaité aller plus en avant sur ce projet. La question reste entière sur la destination de la maison. Vendre, mais à quel prix, ou envisager d'autres destinations (gîte, maison de quartier...) mais de toute façon avec des travaux conséquents à la clef.

Règlement utilisation du foyer. Comme dans toutes les communes, il est important de définir les modalités d'utilisation de cet espace, qui est commun à tous, et dont des demandes peuvent venir de l'extérieur. La réglementation et les contraintes des contrats d'assurance nous obligent à écrire les règles d'utilisation. Rien de très contraignant, mais maintenant la situation sera plus claire grâce à une information écrite.

Projets pour 2018 :

Appartement de la Mairie. En décembre nous avons voté pour ce projet de réhabilitation car l'isolation et la distribution des pièces ne correspondent pas aux critères actuels. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 73000€ HT (honoraires de l'architecte inclus). Avec les diverses subventions et aides nous pouvons espérer couvrir environ 50% des dépenses. Il a fallu prendre une décision très vite car le logement s'est libéré le 1^{er} novembre et le dépôt du dossier auprès de l'état pour la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) était à faire au plus tard le 15 décembre. Tous les interlocuteurs ont été réactifs. Nous espérons que la phase travaux pourra commencer au début du second trimestre et se terminer avant la fin de l'année.

Adressage. Compte tenu de la diversité des sociétés de livraison et des personnes remplaçantes à la poste, les lieux devront désormais être repérés le plus précisément possible. A plus ou moins longue échéance nous serons contraints de nommer les voies et attribuer des numéros aux habitations. Il nous a semblé plus judicieux d'anticiper afin d'avoir le temps de réfléchir. De plus, le délai d'attente pour une assistance du département dans cette démarche, est actuellement raisonnable. Nous aurons l'occasion d'en reparler quartier par quartier avec les riverains concernés.

Enfouissement des réseaux à Poudurac. Le démarrage des travaux se fera au 1^{er} trimestre 2018 pour l'électricité et le téléphone. En accord avec le syndicat des eaux dont dépend notre commune, les canalisations enfouies dans les propriétés de particuliers seront déplacées sous la voirie, à cette occasion, afin de retirer une servitude très contraignante en cas de fuites.

Rénovation de la Mairie. Le sol de la salle du Conseil est en mauvais état et nécessite un ponçage sévère. Nous en profiterons pour éclaircir celui-ci avec la finition. Un rayonnage sera ajouté à la bibliothèque pour y mettre à disposition les livres donnés par nos concitoyens, et ainsi élargir l'offre.

Boîte à livres. Cette année verra la mise en place de livres et documents touristiques dans l'ancienne cabine téléphonique.

Bibliothèque. Elle est ouverte pendant les horaires de permanence : le mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30. La liste des livres est consultable sur le site de la commune.

Numérique/haut débit. Pour Couzou l'arrivée du haut débit par les lignes téléphoniques (+de 20Mo) devrait se faire au maximum à la fin du 3^{ème} trimestre 2018. Pour ce faire, une armoire, alimentée par la fibre depuis Rocamadour, sera installée à côté de la Mairie. Dans une seconde phase, le déploiement dès 2019 de la fibre FTTH (à la maison) est acté. L'implantation commencera par les plus mal lotis en volume de débit et l'ensemble se terminera fin 2022. Lien vers <http://www.lot.fr/lot-numerique>.

Informations générales :

Secrétariat. Depuis début novembre, retour de Marie-Pierre PABLO à Couzou après 5 mois en « intérim-formation » à la mairie de Mercuès. Les horaires des permanences sont modifiées comme suit : **mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 8h30 à 12h30.**

Du changement dans les démarches administratives pour la délivrance de plusieurs documents. Désormais, de nombreuses démarches doivent se faire via internet uniquement. C'est le cas, des demandes de carte grise ou de permis de conduire. Pour accéder au site officiel, rendez-vous sur : www.ants.gouv.fr.

Pour les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport, il faut commencer par effectuer une 'pré-démarche' en ligne sur ce même site, puis prendre rendez-vous avec une des mairies disposant des terminaux nécessaire à la délivrance de ces documents. Ainsi, pour les couzounais, le lieu le plus proche est la mairie de Gramat, à contacter au 05.65.38.70.41.

Espace jeunes Gramat. La Commune de Gramat a créé un 'espace jeunes', destiné à accueillir les adolescents de 11 à 17 ans des communes environnantes, dans un local situé dans l'ancien 'Pôle social' de la mairie. De nombreuses activités sont proposées à un tarif préférentiel pour les enfants des communes ayant adhéré à la politique jeunesse du canton. Pour plus d'informations, consulter le site www.gramat.fr.

Services à la personne. Il existe plusieurs associations de service à la personne sur le territoire : ADMR (tél. 05.65.35.02.95, site www.admr.org/associations/federation-admr-du-lot), Lot Aide à Domicile (tél. 0805.69.69.46, site www.lotaideadomicile.com), Emploi Services (tél. 05.65.38.88.80, site www.emploi-services-gramat.fr).

Exonération de la taxe d'habitation. Il est prévu une suppression progressive de la taxe d'habitation sur 3 ans. Pour la Commune de Couzou, d'après les estimations du Sénat, la situation devrait être la suivante :

	Chiffres
Nombre total de foyers concernés par la TH (exonérés ou non) dans la commune	43
Nombre actuel d'exonérés	12
Nombre de futurs exonérés supplémentaires	25
Solde (foyers restant assujettis à la TH à terme)	6
Pourcentage de foyers actuellement exonérés	27.91 %
Pourcentage de foyers exonérés à terme	86.05 %

Urbanisme. L'ensemble des informations et documents nécessaires au dépôt d'une demande d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire) sont accessibles sur le site www.service-public.gouv.fr, dans la rubrique logement. Vous pouvez également vous rendre en mairie pour vous procurer ces documents et les explications nécessaires pour les compléter.

Noël des enfants et des aînés. Le père Noël a distribué les cadeaux aux enfants au foyer de Couzou le 9 décembre, en présence des aînés qui, pour la première année, recevaient, eux aussi, un colis de Noël.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le site internet de la commune pour vous tenir informés des événements et consulter les comptes rendus de réunion du conseil municipal sur : www.couzou.fr.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une BONNE ANNEE 2018 !

Rappel des événements de l'année écoulée :

Le 11 février 2017

Soirée au foyer rural où nous avons partagé et dégusté des crêpes confectionnées maison

Le 17 avril 2017

Les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter dans l'après-midi
et ont cherché les œufs de Pâques

Le 24 juin 2017

Nous avons fêté l'arrivée de l'été, comme chaque année, avec notre super karaoké !!!

Le 19 août 2017

Nous nous sommes tous réunis sur la place du village pour notre fête annuelle

Le 24 septembre 2017

Le beau temps était au rendez-vous pour notre vide grenier,
une journée agréable partagée entre les Couzounais et les gens de passage

Le 4 novembre 2017

Soirée châtaignes au foyer rural,
précédé d'un apéritif dinatoire, pizzas et quiches confectionnées par les villageois.
Nous remercions tous les bénévoles qui sont indispensables à notre association,
ainsi que les habitants du village qui participent à nos soirées.

Info : LA GYMNASTIQUE A COUZOU, c'est tous les mardis au foyer rural à 20h30